

L'ACCT est devenue le cadre de réunions ministérielles à caractère spécialisé. Ainsi, deux de ces rencontres ont regroupé les ministres de la Science et de la Technologie, à Luxembourg en 1977, puis à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) en 1983, une autre a réuni à Paris, en 1980, les ministres de la Justice, et en 1981, ceux de l'Agriculture. Les ministres de la Culture se sont rencontrés à Cotonou (Bénin) en 1981, et les ministres des Communications, au Caire (Égypte), en 1985. C'est ainsi que l'Agence remplit sa fonction d'organisme de coordination des moyens dont disposent ses membres sur les plans intellectuel, technique et financier.

L'éducation, la jeunesse et les sports

Outre qu'il collabore avec l'ACCT, le Canada fait partie de la Conférence des ministres de l'Éducation nationale (CONFEMEN) et de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports (CONFESJES), qui comptent toutes deux 26 pays membres.

La CONFEMEN vise à favoriser une meilleure adaptation de l'enseignement aux processus de développement économique et social des pays membres, ainsi qu'une mise en commun des résultats des diverses expériences réalisées dans ce domaine.

Quatre provinces canadiennes sont généralement représentées au sein de la délégation canadienne aux réunions de la CONFEMEN, soit le Québec, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario et le Manitoba, selon des modalités convenues avec le gouvernement fédéral. Par ailleurs, le Canada est en liaison permanente avec les organismes suivants rattachés à cette conférence : le Secrétariat technique permanent (STP), établi à Dakar (Sénégal), et le Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES), établi à Ouagadougou (Burkina Faso).

La Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports (CONFESJES) a eu lieu pour la première fois à Paris en décembre 1969. Elle regroupait alors la majorité des pays africains d'expression française (Madagascar y compris), de même que la Belgique et le Canada. Cette conférence, qui réunit aujourd'hui 26 pays, est née de la volonté commune des participants d'unir leurs efforts pour élaborer une politique de promotion sociale et de protection de la jeunesse. Depuis quelques années, principalement par l'entremise d'un important programme d'action annuel, la CONFESJES se concentre davantage sur la formation de moniteurs et d'animateurs